

yaume s'augmentent tous les jours depuis que les affaires d'Etat sont dirigées par les Conseils que la Regence y a établis. Les nobles & généreuses inclinations des gens de Cour paroissent aussi dans toutes ces occasions : mais les autres grosses sommes qui se dépensent pour les Operas & les divertissemens des personnes de toutes conditions, sont une marque encore plus évidente que les misères précédentes de la France ont cessé, & que la prospérité s'y rétablit de toutes parts.

Ne lui en déplaise jamais reflexion n'a été plus tirée, & c'est décider de l'opulence des François bien legerement. Je n'ose rois le soupçonner de vouloir insulter à une Nation d'ailleurs assez à plaindre par l'état où elle se trouve, & par le desordre où sont les Finances, qui ne peuvent se rétablir qu'avec bien de la peine & de grands soins ; j'aime bien mieux croire qu'il ignore la situation des affaires de ce Royaume, & qu'il n'en juge que sur de très-foibles apparences. Il faut néanmoins lui rendre la justice qu'il lui est dûe, peu de personnes écrivent plus poliment & avec plus d'esprit que lui, mais pour le coup sa reflexion n'est pas juste ; je m'en rapporte à tous ceux qui liront cet Article, pour peu qu'ils soient instruits de ce qui se passe dans ce Royaume. Je me flatte qu'il ne trouvera pas mauvais que j'aye fait cette remarque, elle n'est pas hors d'œuvre.

V. Les soins empresez de S. A. R. Mr. le Duc Regent pour accommoder le différend entre la Cour de Vienne & l'Espagne, joints aux bons offices du Roi d'Angleterre, ont eu jusques à présent un succès